



# Diseau Couche.

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands

vol 14, no1, janvier 2010



Joyeux temps  
des Fêtes et  
Bonne Année 2010

## Sommaire

- |          |   |         |                                   |
|----------|---|---------|-----------------------------------|
| Page 1   | Joyeux temps des Fêtes                      | Page 9  | Bibliothèque                      |
| Page 2   | Souper du temps des Fêtes                   |         | Solution Sudokumot 15             |
| Page 3   | Magie de Noël                               | Page 10 | Cueille l'Amour...                |
| Page 4   | Projet d'ordre du jour du Conseil municipal | Page 11 | La fable au chaud 2009            |
| Page 4-5 | Rapport du Maire 2009                       |         | Sudokumot 15                      |
| Page 6-7 | Procès-verbal du 1er décembre 2009          | Page 12 | École de musique-Informations     |
| Page 8   | Fausses alarmes - on les prévient!          |         | Les Loisirs: prochaines activités |
|          | Déneigement                                 |         |                                   |
|          | Poste                                       |         |                                   |



## Souper du temps des Fêtes

Samedi, le 5 décembre 2009, se déroulait notre souper annuel du temps des fêtes. Encore cette année, il fut une excellente réussite. Les billets se sont envolés en un rien de temps ; déjà, deux semaines avant le souper, pratiquement tous étaient vendus et même plus. Heureusement, nous avons le café-rencontre pour nous permettre d'y accommoder les enfants.

Aux dires de tous, la nourriture était succulente. Grand merci à nos excellentes cuisinières.



Nous tenons, aussi, à remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués d'une façon ou d'une autre pour ce grand succès : les personnes qui se sont occupés de la vente des billets, à madame. Luce Paiement qui coordonnait les besoins pour la nourriture, à ceux qui nous ont aidés à monter et démonter la salle, à nos monitrices qui s'occupaient des enfants, à madame Diane Parent qui voyait à la logistique pour tout coordonner, à ceux et celles qui s'occupaient du service et toutes les autres personnes dont j'aurais pu oublier de souligner l'apport à cette belle réussite.

Je m'en voudrais aussi, de ne pas remercier nos nombreux commanditaires qui ont offert des prix de présence :

Mme Chantal Diotte

Mme Rollande Charron

Pardi (cartes se souhait)

La Fine Tablée

Métro

Pharmacie Brunet, Michel Couture & Richard Blais

Quincaillerie Desmarais

Chez Berger

Restaurant Pizz-Verchères

Caisse Populaire de Verchères

Fromage Agropur

P. Jacques Inc.

Transport de Lait André Jacques Inc.

Salon de coiffure Caroline Green

Salon de coiffure Donald Proulx

Loisirs Calixa-Lavallée (bougies + décoration de la salle)

Garage Mécanique P Plus

Mme France Meilleur

Transport L'Oiseau Filant

Transport C. Jacques

Conseil Municipale de Calixa-Lavallée (pour les salles)



Grâce aux efforts de tous, nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons pu réaliser un bénéfice net de 2 300.19\$.

Merci à tous et au plaisir de vous revoir à notre prochain rendez-vous.

Serge Jacques

Président des assemblées de fabrique.



## Magie de Noël

Le 19 décembre dernier, les petits et les grands se sont laissés envahir par la magie de Noël. En effet, plus d'une cinquantaine de personnes sont venues vivre Noël avec nous. Animée par M. Clément et sa marionnette vivante, cette soirée fut parfaite. Les enfants ont pu discuter avec le Père Noël qui nous a fait une visite surprise. Chacun a pu lui demander des cadeaux de dernière minute. Les sourires des enfants étaient contagieux. Un vrai bonheur!



Cette fête fut le travail d'une belle équipe : Carolynne Green, Véronique Dansereau, Anne-Marie Reilly, Gaétane Palardy ainsi que M. Yannick Dupuis. Un merci spécial à M. Jutras, Mme Savaria ainsi que M. Napert pour leur présence.



Merci à tous ceux qui ont fait de cette fête un moment spécial et magique. Chacun de vous avez fait de cette fête une réussite.

En mon nom et au nom des membres du conseil d'administration des Loisirs nous vous remercions de votre confiance et de votre participation à nos événements. Nous vous souhaitons un Noël magique rempli de tout ce qu'il y a de meilleur. Entourez-vous des gens que vous aimez et vivez pleinement chaque moment. Pour 2010, Santé, Bonheur et Prospérité.

Au plaisir,  
Julie Plourde,  
Responsable des loisirs de Calixa-Lavallée.

Les sourires des Loisirs: Julie Plourde en compagnie de Véronique Dansereau et de Carolynne Green



**SÉANCE DU CONSEIL**  
le mardi 5 janvier 2010 à 20h00  
Salle municipale

**ORDRE DU JOUR-préliminaire**

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2009 - Adoption ;
3. Affaires découlant du procès verbal de la séance ordinaire du 1er décembre ;
4. Calendrier annuel de séances ordinaires du conseil ;
5. Correspondance ;
6. Comptes payés et à payer - Autorisation de paiement;
- 7.1 Voirie
- 7.2 Bâtiments et propriétés de la municipalité
- 7.3 Urbanisme
- 7.3.1 Plan et règlements d'urbanisme - Révision - État des travaux ;
- 7.4 Environnement
- 7.5 Sécurité civile et prévention des incendies
- 7.6 Transport et transport adapté
- 7.7 Culture et patrimoine
- 7.8 Loisirs
8. Période de question ;
9. Levée de la séance.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
du mardi, 5 janvier 2010 20 h 30  
Salle municipale

**ORDRE DU JOUR préliminaire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Budget 2010 - Adoption ;
3. Règlement de taxation no 261 - Année financière 2010 - Avis de motion;
4. Période de questions du public;
5. Levée de la session.

Donné à Calixa-Lavallée, le 21 décembre 2009  
par *Alain Beauregard,*  
*Secrétaire-trésorier, Directeur général,*  
*Municipalité de Calixa-Lavallée*  
Tel: 450 583-6470;  
Fax: 450 583-5508

**Fermeture du bureau municipal pour les Fêtes**

Veuillez prendre note que le bureau municipal fermera du 24 décembre 2009 au 3 janvier 2010 inclusivement.

**En cas d'urgence,**  
**contactez :**

**le 514 207-3214**

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



**VENDREDI LE 21 DÉCEMBRE 2009**  
**RAPPORT DU MAIRE 2009**

Conformément à l'article no 955 du Code municipal, je présente aux Citoyens de Calixa-Lavallée mon rapport sur la situation financière de la municipalité.

En conséquence, je vous communique les informations suivantes :

- Résultat des états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2008, tel que paru dans le rapport du vérificateur et dont vous trouvez ci-après les principales observations;
- Les indications préliminaires sur les résultats pour l'exercice 2009;
- Les orientations générales du budget 2010.

**1- ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2008**  
**ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR (extraits)**

**État des résultats :**

**Recettes**

Ensemble des revenus	612 812 \$
Dépenses (déboursés)	
Dépenses de fonctionnement	593 527 \$

**Affectation**

Surplus accumulé affecté	60 000 \$
Remboursement fonds de roulement	(10 000)\$
Remboursement de la dette :	<u>( 9 000)\$</u>

**Surplus, tenant compte**

de l'affectation de 60 000\$ : 17 375 \$

Au 31 décembre 2008, le surplus accumulé était de 137 538 \$ et le fonds de roulement planifié à 48 500 \$ a été reconstitué de 31 401 \$. Depuis le 1er janvier 2009, la municipalité n'a plus de dette.

**2- INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS**  
**DE L'EXERCICE 2009**

Selon la prévision des revenus disponibles au 16 décembre 2009 ainsi que des dépenses d'ici à la fin du présent exercice, il devrait se dégager des opérations de l'année en cours un léger surplus.

**3 - RÉALISATIONS 2009**

**Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

En 2009, la programmation des pompes du réseau d'aqueduc a permis d'approvisionner les pompiers sur le débit exigé aux bornes fontaines soit 1 500 litres/minute pendant 30 minutes.

L'ajout d'une borne sèche (réservoir non relié au réseau) de 15 000 litres en 2010 complètera les investissements nécessaires pour se conformer au schéma de couverture de risques.

**Resurfacement du chemin et autres travaux de voirie**

Le resurfacement d'une partie du rang du Second Ruisseau de même que le remplacement de six ponceaux dont celui de la Petite Montée constituent les principaux investissements en voirie et 2009.

Le ministère a refait, pour une seconde fois en autant d'années, le pont qui enjambe le ruisseau Coderre à la hauteur du village.

**Loisirs et camp de jour 2009**

Comme pour l'année 2008, les loisirs



ont été organisés de façon très dynamique. Une quarantaine d'enfants se sont inscrits au camp de jour. Les services de la coordonnatrice madame Julie Plourde étant retenus toute l'année, plusieurs activités sont ainsi organisées pour toutes les classes d'âges. En 2009, il y a eu le samedi le 15 août une première Fête au village qui a connu un grand succès.

Un nouveau conseil d'administration a été élu soit mesdames Caroline Green, présidente, Véronique Dansereau, vice-présidente et Gaétane Savaria, trésorière. Les activités du comité des loisirs sont financées en partie par la municipalité à raison de 6 000 \$ annuellement les autres sources de revenus étant le pacte rural et la cueillette annuelle de bouteilles vides.

#### **Festival Chants de vieilles, exposition agricole et autres événements**

Encore cette année, les Calixoises et les Calixois ont pu assister gratuitement aux "**Chants de Vieilles**" qui a enregistré une augmentation de l'assistance. **L'exposition agricole, la compétition équestre régionale** (finale bronze), ont eu également un franc succès. Durant la journée de la culture, la communauté a pu visiter l'exposition de photos de madame Diane Parent et celle du peintre Serge Chagnon. De plus, l'automne dernier, plusieurs personnes ont participé à la randonnée de La Marie Conteuse.

#### **Communication : Site Internet de la municipalité Oiseau-Mouche, bibliothèque**

Le site internet de la municipalité en est à sa deuxième année d'existence. Il sera éventuellement mis à jour en 2010.

Grâce au travail remarquable de monsieur Gérard Guérin, éditeur bénévole, **l'Oiseau-Mouche** atteint son objectif de rassembler la population autour des informations et des événements propres à notre communauté.

**La bibliothèque** est toujours active dans la municipalité grâce au travail aussi remarquable et bénévole de madame Nicole Jacques, appuyée de près de sept bénévoles. De nouveaux logiciels ont été implantés pour faciliter les prêts entre bibliothèques.

#### **Fin de la cueillette locale des résidus domestiques dangereux**

Le Conseil a du mettre fin à ce service de dépôt volontaire pour cause de dépôt et d'accumulation de matières non recyclables.

Les citoyens peuvent toutefois aller porter leur RDD à l'Écocentre Nord, à Contrecoeur.

#### **Urbanisme, émission des permis et environnement**

Les travaux de révision du plan et des règlements d'urbanisme ont été entrepris en 2009 pour se poursuivre en 2010.

Lors de la séance du 6 avril, il y a eu dépôt du **rapport de caractérisation des bâtiments** réalisé par la firme Patri-Arch avec la participation financière du ministère des Affaires culturelles et de la condition féminine. Plus de deux cents bâtiments ont été inventoriés et qualifiés.

#### **4 - ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2010**

Dans les grandes lignes

Le **rôle triennal d'évaluation** en sera à sa dernière année. Tenant des résultats de mise à jour du marché et aussi de la fin du maintien de l'inventaire, la nouvelle valeur des propriétés devrait avoir des effets sur l'assiette fiscale en 2010.

Afin de compenser des hausses importantes de quote part de la MRC et de la municipalité de Verchères (service de prévention des incendies, construction de la nouvelle caserne) le conseil a augmenté le taux de taxe foncière de 1 %.

#### **Urbanisme, émission des permis et environnement**

Les travaux de révision du plan et des règlements d'urbanisme ont été entrepris en 2009 pour se poursuivre en 2010.

Lors de la séance du 6 avril, il y a eu dépôt du rapport de caractérisation des bâtiments réalisé par la firme Patri-Arch.

#### **Urbanisme et environnement.**

Outre la rédaction du plan et des règlements d'urbanisme, des énergies seront investis pour permettre la numérisation du matériel cartographique. En matière d'environnement, les énergies seront consacrées presque exclusivement au projet pilote de caractérisation des fosses septiques.

#### **Schéma de couverture de risques.**

Avec l'installation d'une borne sèche, la municipalité sera conforme au schéma de couverture de risques. Notez que la MRC engagera un préventionniste qui rencontrera chaque propriétaire deux fois par année par s'assurer que les mesures de prévention des incendies sont prises.

#### **Voirie.**

Le programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence sera reconduit pour les années 2010 à 2013. La municipalité élaborera, comme pour la première version de ce programme en 2006, un programme de réfection des ponceaux et de la chaussée pour mise en application dès 2010.

#### **Propriétés de la municipalité et réseau d'aqueduc.**

En 2010, l'accent sera mis sur la rénovation progressive du bâtiment abritant les locaux de la municipalité. Aucun investissement n'est planifié en 2010 concernant le réseau d'aqueduc.

---

#### **Liste des contrats de 2009 comportant une dépense qui dépasse 25 000 \$**

<b>TRANSPORT C. JACQUES LTÉE</b>	27 953.52 \$
- déneigement et épandage d'abrasif	année 2009
<b>PAVAGE CITADIN</b>	33 226.25 \$
- Resurfacement d'une partie du rang du Second Ruisseau	

---

#### **CLAUDE JUTRAS ( Maire)**

Meilleurs vœux pour un Noël plein de joies et une année remplie de bonheur et de santé.  
Le conseil municipal

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

**Session ordinaire** du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le mardi 1er décembre 2009, à compter de 20 heures .

**Sont présents :** Madame la conseillère Éva Böröcz , et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beauregard, Bruno Napert et Daniel Plouffe formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras en présence de monsieur Alain Beauregard, directeur général et secrétaire-trésorier.

**Est absente:** Madame la conseillère Sylvette Savaria



**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 03.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2009 - Adoption ;
3. Affaires découlant du procès verbal de la séance ordinaire du 10 novembre ;
4. Budget 2010 - échéance ;
5. Consultations juridiques - Fasken Martineau - Mandat;
6. Correspondance ;
7. Comptes payés et à payer - Autorisation de paiement;
- 8.1 Voirie
- 8.2 Bâtiments et propriétés de la municipalité
- 8.2.1 Éclairage public - Appel d'offres ;
- 8.3 Urbanisme
- 8.3.1 Comité consultatif d'urbanisme - Composition ;
- 8.3.2 Plan et règlements d'urbanisme - Révision - État des travaux ;
- 8.3.3 Fossé, cours d'eau : MRC ou municipalité ;
- 8.3.4 Branche principale du cours d'eau Coderre - Entretien ;
- 8.4 Environnement
- 8.5 Sécurité civile et prévention des incendies
- 8.6 Transport et transport adapté
- 8.7 Culture et patrimoine
- 8.7.1 Représentant de la municipalité - Nomination ;
- 8.8 Loisirs
- 8.8.1 Patinoire - Protecteurs de bande - Installation ;
- 8.8.2 Patinoire, saison 2009-2010- Paiement en trois versements ;
- 8.8.3. Patinoire - Toilettes chimiques ;
9. Période de question ;
10. Levée de la séance.

**2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2009 - ADOPTION**

Il est proposé et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2009 tel que déposé.

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2009**

Le directeur général résume le suivi fait à la séance du 10 novembre 2009.

**4. BUDGET 2010 ÉCHÉANCE**

Monsieur le maire informe la population que l'adoption du budget est prévue pour une séance spéciale qui pourrait avoir lieu le même jour que la séance ordinaire de janvier soit le 5 janvier 2010

**5 CONSULTATIONS JURIDIQUES - MANDAT À FASKEN MARTINEAU**

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Fasken Martineau datée du 30 novembre 2009 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé et unanimement résolu :

DE RETENIR les services du cabinet Fasken Martineau au montant forfaitaire de 750 \$, taxes en sus, pour l'année 2010.

**6. CORRESPONDANCE**

Courriel daté du 20 novembre 2009 de monsieur Sylvain Berthiaume, directeur général de la MRC sur un article du quotidien Le Nouvelliste traitant de la prospection gazéifère.

**7. COMPTES PAYÉS ET À PAYER- AUTORISATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer depuis la séance ordinaire du 10 novembre 2009 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé et unanimement résolu :

D'AUTORISER les paiements figurant sur la liste pour un montant total de 26 312.59\$

**8.1 VOIRIE ET AQUEDUC**

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard demande que des remerciements soient adressés à monsieur René Jacques pour le prêt de véhicule et son assistance au rapiéçage de la voie publique ainsi qu'à monsieur Normand Robichaud pour l'entreposage gratuit des bacs.

**8.2 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DE LA MUNICIPALITÉ**

**8.2.1 ÉCLAIRAGE PUBLIC - APPEL D'OFFRES**

CONSIDÉRANT l'échéance de l'entente actuelle ;

CONSIDÉRANT le devis déposé ;

CONSIDÉRANT que la municipalité est sous entente avec la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'AUTORISER le directeur général d'aller en appel d'offres auprès d'au moins deux entreprises qualifiées.

**8.3 URBANISME**

**8.3.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**- COMPOSITION**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer les représentants des citoyens audit comité :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE DÉSIGNER messieurs Pierre Jacques, Claude Lorange, Paul Morin et Pierre St-Louis membres représentants des citoyens pour un mandat de deux ans.

DE NOMMER monsieur Paul Morin président.

### **8.3.2 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME - RÉVISION - ÉTAT DES TRAVAUX :**

Le directeur général informe la population que le comité sera convoqué pour une réunion sur une première version du plan d'urbanisme le 14 décembre 2009.

### **8.3.3 FOSSÉ, COURS D'EAU : MRC OU MUNICIPALITÉ**

Monsieur le maire rappelle les responsabilités partagées entre la MRC et la municipalité. La toute première étape appartient à la MRC qui détermine quel organisme a compétence.

### **8.3.4 BRANCHE PRINCIPALE DU COURS D'EAU CODERRE - ENTRETIEN**

Référence à la lettre datée du 3 novembre 2009 de madame Annie Daudelin de la MRC les citoyens sont informés du projet d'entretien de la branche principale du cours d'eau Coderre en 2010. La municipalité est appelée à confirmer à la MRC, notamment, la répartition du coût des travaux, sujet qui sera à l'ordre du jour de la rencontre des intéressés.

**8.4 ENVIRONNEMENT:** Aucun sujet

### **8.5 SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

Monsieur le maire informe la population sur les coûts à la hausse de prévention des incendies notamment par l'embauche d'un préventionniste par la MRC et la construction de la caserne par la municipalité de Verchères.

### **8.6 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ**

Aucun sujet

### **8.7 CULTURE ET PATRIMOINE**

Madame la conseillère Éva Borocz sensibilise la population à la sauvegarde de l'église. L'article du président de la Fabrique monsieur Serge Jacques dans l'Oiseau-Mouche paru le 27 novembre 2009 est très clair sur la précarité de la situation.

### **8.7.1 REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ - NOMINATION**

CONSIDÉRANT que la lettre de madame Julie Patenaude datée du 23 novembre 2009 ;  
CONSIDÉRANT la démission de madame Diane Chaput;  
EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE NOMMER madame Élise Desrochers pour représenter la municipalité au comité culturel de la MRC.

### **8.8 LOISIRS**

### **8.8.1 PATINOIRE - PROTECTEURS DE BANDE - INSTALLATION :**

Monsieur le maire invite les citoyens à se porter volontaire pour l'installation des protecteurs de bande.

### **8.8.2 PATINOIRE, SAISON 2009-2010- PAIEMENT EN TROIS VERSEMENTS :**

CONSIDÉRANT la résolution no 2009-11-190 ;  
EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE RÉPARTIR les paiements comme suit : 20%

immédiatement (décembre) 20% le 25 janvier 2010 et 60% à la fin de la saison.

### **8.8.3. PATINOIRE - TOILETTES CHIMIQUES**

CONSIDÉRANT l'ouverture prochaine de la patinoire ;  
EN CONSÉQUENCE, sur proposition , il est unanimement résolu :

DE LOUER à Cabinet sanitaire Enr. une toilette chimique au montant de 145 \$/mois auquel s'ajoute le transport (90 \$) et une renonciation au dommage de 8 % pour l'hiver 2009-2010.

### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Il est principalement question de budget.

### **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et unanimement résolu de lever la séance à 20 h 20.

### **COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT**

DESCRIPTION	MONTANT
Salaires des employés	2 068.64
Frais de déplacement/ comité culturel Diane Chaput	217.88
Fournitures de bureau/ procès-verbal	209.10
Photocopieur location	2 327.72
Collecte organiques/peintures récupérées	39.85
Opération nez rouge/ don	100.00
Fourniture de bureau/ carte d'affaire/ Sérigraphie Réjean	223.49
Revêtement de bandes patinoires/Agora	1 496.72
Hébergement site Internet du 1 sept au 31 déc./ Qué. Mun.	135.22
Coop/antigel, union	10.15
Coop/ ampoules	11.27
Électricité / mairie	258.88
Électricité/ café rencontre	88.25
Électricité / 98 Beauce/ aqueduc	29.26
Électricité/Éclairage public	134.95
Électricité/aqueduc/réserve	329.18
Électricité/patinoire	68.34
Informatique/ sauvegarde sécurisée novembre	33.84
Quincaillerie Desmarai/toilette	141.08
Bell internet 13novembre au 12 décembre	115.08
Bell mobilité/ jusqu'au 30nov 2009/cellulaire du dg	43.68
Bell/ bibliothèque 19 nov au 18 déc.	72.06
Bell/mairie 19 novt au 18 déc	206.94
Élagage arbre/L. Hébert	40.00
Aqueduc/entente/employé/ juin à décembre	3 273.35
Aqueduc/ employé/changer compteur	50.00
Aqueduc/employé/ 5 réparations compteur	125.00
Aqueduc/employé/remplir citerne/ponceau	30.00
Aqueduc/employé/ purger après incendie+ kilo.	54.57
Aqueduc/ employé/ fermer l'eau + buvette et toilette au parc	68.30
Aqueduc/ analyse d'eau # 1080240	168.46
Aqueduc/vérification de pression pompe/Gimatech	372.49
Aqueduc/modification pompe à inc.+essai de pression/Gim,	338.62
Aqueduc/achat compteur	307.02
Voirie/ Pavage Citadin/travaux du ministère	3 781.31
Voirie/ Pavage Citadin/ponceau	5 305.13
Voirie/abrasif pierre/ G. Gaudette	361.54
Voirie/ sel abrasif	2 116.23
Voirie/employé/ réparation stop+ kilom.	45.81
Salaire des élus	1 513.18
<b>TOTAL</b>	<b>26 312.59</b>

*Ce projet de procès-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.*



## **Fausses alarmes - on les prévient !**

Tel que figuré dans l'édition précédente de l'Oiseau-Mouche, le Conseil de la municipalité a modifié le règlement sur les fausses alarmes afin de récupérer les sommes versées au service d'incendie de Verchères qui se sont chiffrées à près de 3 000 \$ cette année.

Plus fondamentalement, le Conseil a agi afin de réduire très substantiellement les fausses alarmes, sécurité des citoyens d'abord par l'utilisation optimale des ressources de lutte contre l'incendie puis, économie (réduire les coûts).

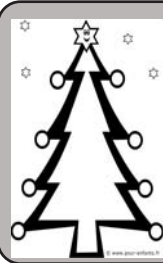
Aujourd'hui, la présente chronique se veut un rappel pour prévenir les fausses alarmes.

1. Avoir un système de détection en bonne condition en tout temps.
2. Tous les membres de la famille connaissent bien le fonctionnement du système : localisation des détecteurs, aération, utilisation du clavier (code pour armer, désarmer, annuler, etc), coordonnées de la centrale, code d'utilisateur (ou d'abonné);
3. Surveillance de ce qui est à chauffer, à cuire;

Malgré ces précautions, lorsque l'alarme est déclenchée:

1. Ventilez immédiatement le détecteur. Vous avez environ 30 secondes pour réussir l'opération, faute de quoi, un signal se rend à la centrale;
2. Si vous avez échoué l'étape précédente, le signal (dit " sirène ") se déclenche, désarmez le système. Vous avez ainsi libéré la ligne téléphonique;
3. Appeler immédiatement la centrale. Il pourrait être plus efficace de l'appeler à partir d'un cellulaire, le numéro de la centrale étant en mémoire;
4. Le fait de désarmer le système n'annule pas l'appel des pompiers par la centrale, sauf (et c'est sous toute réserve) si vous avez pu effectuer toutes les opérations d'annulation dans moins de 30 à 40 secondes;
5. Si le signal s'est rendu aux pompiers (le préposé à la centrale le confirmera) demandez au préposé de contacter immédiatement le service des incendies pour annulation. Le service de prévention des incendies reçoit un appel d'annulation que de la centrale, pas du contribuable. Attention : recevoir ne veut pas dire accepter.

**Attention;** les pompiers de Verchères reçoivent l'appel de la centrale 9-1-1 et non de la centrale qui veille à votre système d'alarme. Comme la centrale 9-1-1 n'annule jamais d'appel, les pompiers de Verchères sont mobilisés de toute façon ....et facturent la municipalité de Calixa-Lavallée.



## **COLLECTE DE SAPINS DE NOËL**

**La collecte des sapins naturels  
aura lieu  
le lundi 11 janvier 2010.**

Enfin :

Le fonctionnement décrit ici peut être différent de celui de votre fournisseur (centrale). Il n'en coûte rien de les appeler et de s'informer sur leurs propres délais.

J'adresse de chaleureux remerciements à monsieur Rémi Francis qui a fait des démarches auprès de son fournisseur. Ce qui précède en a été largement inspiré. Mes remerciements également à monsieur André Larouche, directeur, service de prévention des incendies de Verchères.

Rappel : Une première fausse alarme au cours d'une période consécutive de douze mois occasionne une pénalité de 200 \$. Cette pénalité est de 300 \$ pour toute récidive. À la seconde fausse alarme s'ajoutent les frais d'intervention des pompiers facturés par la municipalité de Verchères.

## **Déneigement**

### **Rappel :**

**L'emprise de la rue s'étend** jusqu'à 18 pieds environ, sur la plupart des rues de la municipalité. L'entreprise de déneigement fait tout en son possible pour s'en tenir à cette distance, sous réserve de ce que la sécurité routière peut commander (accumulation au sol, poudrière, déplacement en prévision d'une tempête, etc); Il est strictement interdit de pousser, de déposer dans la rue, la neige que l'on dégage.

**Bacs :** placez-les dans l'alignement avec les congères (bancs de neige), pas dans la rue;

**Stationnement :** ne serait-ce que par courtoisie, laissez la voie libre à compter de 23 h 00 s.v.p



**Il n'y aura aucune  
livraison de courrier  
du 25 au 28 décembre 2009,  
ainsi que le 1er janvier 2010**





**Bibliothèque Calixa-Lavallée,**

Heures d'ouverture :

mercredi, de 19 h 00 à 20 h 30

samedi, de 9 h 30 à 12 h 00

Téléphone, pendant les heures d'ouverture :

583-5417 ou 583-6470



**Échange de volumes**

L'année 2009 a été fort occupée avec la migration de Symphony. Les échanges de livres au printemps et à l'automne n'ont pas eu lieu, nous avons reçu seulement un échange de livres. Le Réseau biblio de la Montérégie ont terminé l'installation de la nouvelle version de Symphony qui nous permettra de redémarrer les échanges en janvier 2010. Le 6 janvier 2010 nous effectuerons le premier échange de volumes. Tous les volumes de cet échange porteront un collant bleu pour identifier les livres reçus pour les adultes et les jeunes.

**Nouveautés**

**Adultes**

- Bertrand Janette, *Cocon*
- Brown Dan, *Le symbole perdu*
- Cornwell Patricia, *Trompe-Oeil*
- Conroy Pat, *Charleston sud*
- David Michel, *Un bonheur si fragile tome 1 L'engagement*
- Laferrrière Dany, *L'énigme du retour*
- Levy Marc, *La première nuit*
- Roberts Nora, *La maison aux souvenirs*
- Sénécal Patrick, *Hell.com*

**Jeunes Romans**

- Gray Marie, *Cœur perdu d'Élysabeth*
- Perro Bryan tome 2 *Les enfants de Bort Tchín*
- Renaud Bernadette, *Perdu dans la brume*

**Bandes dessinées**

- Uderzo Albert, *L'anniversaire d'Astérix*
- Delaf/ Dubuc *Nombrils #4*

**Albums**

- Jolin Dominique, *Les bulles*
- Papineau Lucie, *Bambou*
- St Aubin Bruno, *Papa est un dinosaure*
- Cazazian Roselyne, *Aubergine n'est pas comme les autres*
- Cazazian Roselyne *Ce n'est qu'un nuage*
- Bélineau Nathalie, *Le camion de Léo*

N'hésitez pas à nous suggérer des titres de livres pour tous les âges.



**Étudiants de l'École le Carrefour**

Vous avez oublié votre manuel scolaire à l'école et vous voulez faire votre devoir ou étudier. La bibliothèque a reçu les manuels pour les mettre à la disposition des élèves pour l'année en cours. Ils pourront être utilisés qu'à titre consultatif afin de dépanner les étudiants qui auraient oublié un de ces manuels à l'école.

**Photos de l'animation du Zoo de Granby**

Les photos parues dans le journal l'Oiseau-mouche de décembre ont été prises par Nicole Jacques pour l'article de la bibliothèque.

**Solution Sudokumot 15**

P	U	T	C	A	L	I	E	R	P
E	A	C	I	U	R	P	T	L	A
I	L	R	P	T	E	A	C	U	R
R	I	P	T	E	U	L	A	C	T
T	C	U	L	I	A	E	R	P	I
A	E	L	R	P	C	T	U	I	C
C	R	E	A	L	I	U	P	T	U
U	T	I	E	R	P	C	L	A	L
L	P	A	U	C	T	R	I	E	E

## Cueille l'Amour...

Bonjour cher(e) ami(e),

Aujourd'hui, 9 décembre, notre petit-fils Adriel a 4 ans, il désirait de la neige pour son anniversaire. Quand j'étais enfant, je me souviens avoir été intriguée par les traces que dessinaient mes pieds dans la neige. Pourquoi ces traces étaient-elles plus petites que celles de papa? J'ai appris avec les années que chaque personne laisse sa trace et que celle-ci est à la mesure de l'amour qu'elle donne.



Je connais des personnes dont l'amour est si grand, plus grand que les traces de leurs pieds, alors elles aiment avec tendresse et n'attendent pas de retour. Cette gratuité, elles l'ont appris en côtoyant de belles personnes et en accueillant le meilleur de chacune. Il y a sûrement sur ta route, une personne que tu admires et que tu as choisie comme modèle, pour moi, c'est maman. Elle était si douce et si bonne que, même avec de nombreux efforts, mes traces d'amour sont bien petites. Cependant j'ai confiance qu'elle m'aide sur ce chemin parfois si ardu pour moi. Merci maman Marie-Jeanne de m'avoir donné la vie et le meilleur de toi, que tes dons sont précieux, toi qui es partie depuis 41 ans déjà.

J'admire également papa, son prénom était Albert, il avait grandi dans une famille nombreuse où l'autorité était sans appel. Évidemment, il voulait calquer notre éducation sur la sienne, je lui ai donné des occasions de lui dire mon désaccord. La plus belle qualité qu'il possédait : l'honnêteté. Sa parole c'était un contrat et toutes les clauses étaient respectées. Quand je pense à lui, je me rends compte que nous avons de grandes similitudes de caractère. Un proverbe dit : " On ne donne pas ce qu'on n'a pas " de toi, cher papa, j'affirme que tu m'as donné beaucoup plus que tu n'avais reçu. Merci de m'avoir appelée à la vie, je sais que je la trouve belle parce que tu m'as donné ton meilleur.

Une autre personne a laissé des traces d'amour dans mon cœur : tante Irène. Quand la noirceur est venue sur ma route, j'allais la rencontrer et je revenais de chez elle éclairée et dynamisée. Elle a élevé 17 enfants, n'a pas étudié la psychologie, croyez-moi, son vécu et sa confiance en la vie faisaient d'elle une source d'amour intarissable.

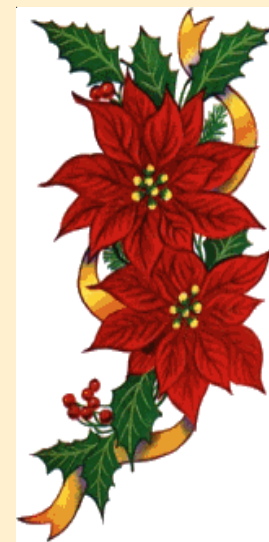
Aujourd'hui j'ai lu les lettres d'amour de la neige et du vent, tous deux m'ont invitée à vous parler d'amour : celui qui fait battre mon cœur et me permet de la rayonner pour te donner la Joie de Noël. Cherche bien, près de toi, vivent des personnes qui te veulent heureuse, heureux. Elles sont des tremplins pour donner forme à tes rêves.

Jules Renard a écrit : " Écrire c'est une façon de parler sans être interrompu " voilà pourquoi je t'écris en donnant à chaque mot le sens qu'il a pour moi. Quand tu liras mon message, sache que mon amitié est pour toi qui prends du temps pour écouter le chant de l'Amour.

Relis ce message, je souhaite qu'il contienne des souhaits sincères pour une année 2010, à la mesure de ton cœur et de ton amour.

Bons baisers

Rollande







## La fale au chaud 2009

Un GROS Merci à toutes celles qui m'ont aidé à atteindre mon objectif pour 2009.

En effet j'ai réussi grâce à vous toutes à ramasser plus de 1000 morceaux qui ont été remis à des endroits différents soit :

- L'Accueil Bonneau de Montréal
- L'association des maisons d'aide aux femmes de Montréal
- L'association " La clé sur la porte" de Beloeil (Aide aux femmes)
- Une école primaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve.



Je tiens à vous remercier vous toutes personnellement, de Verchères, Calixa-Lavallée, St-Marc, Contrecoeur et j'en passe, qui avez travaillé tout au long de l'année dans le but de réchauffer les plus démunis.

Je ne veux surtout pas passer sous silence l'aide d'une grande amie sans qui je n'aurais pu livrer toutes ces boîtes. Merci Ghislaine

Lise Chevrette  
450-583-5284

La Fale au Chaud  
lafaleauchaud@gmail.com



*Carmen Ostiguy est native de Farnham.*

*Elle déploie un intérêt marqué pour les lettres depuis belle lurette.*

*Chez elle, l'écriture se transmute en un sport extrême, une expérimentation, voire une thérapie.*

*Car c'est dans les petits mots, nous dit-elle, que se retrouvent les meilleurs onguents !*

## SUDOKUMOT 15

### La grille

Comme celle du SUDOKU traditionnel, la grille du SUDOKUMOT est composée de colonnes et de rangées qui se coupent de manière à former des cases qui doivent être remplies. Là où elle se distingue, c'est à l'intérieur des petites frilles: certaines d'entre elles sont ombragées en diagonale. C'est la clé qui permettra de remplir la grille.

### Les éléments

Les éléments utilisés dans ce jeu sont les lettres. Celles qui sont utilisées pour chacune des grilles sont présentées sous la forme d'un anagramme.

### Les règles du jeu

Vous devez suivre les règles du SUDOKU en positionnant les lettres à résoudre l'anagramme. Disposez ensuite le mot trouvé dans la diagonale, de gauche à droite

## LA PUCE RIT

	U						R	
E					R	P		
		R					C	U
	I		T					C
	C				A		R	
								I
							P	T
U	T		E				L	
L			U	C			I	

\_\_ RT \_\_ \_ L \_

Cette grille est une gracieuseté de Madame Carmen Ostiguy  
[www.jongleusedemots.com](http://www.jongleusedemots.com)

### Un hiver musical qui vous réchauffera!

Des cours pour tous les goûts et pour tous les besoins • Une équipe dynamique • Des nouveautés • Des tarifs compétitifs

**Soirées d'inscriptions et d'informations:** 8 et 12 janvier 2010 de 18h à 21h (4, rue Saint-Louis, Verchères)

#### Cours privés

- Guitare (classique, acoustique, électrique)
- Violon, alto
- Piano/clavier
- Chant populaire
- Basse électrique
- Théorie musicale

#### Pour tous les âges et tous les niveaux

- Enfants 4 ans et +, ados, adultes, retraités, 3<sup>e</sup> âge
- Débutants, intermédiaires, avancés
- Tous styles: classique, populaire, rock, jazz, blues...
- Location d'instruments de musique (guitares)
- Possibilité de jouer dans des ensembles, de faire des bands
- Une équipe de professeurs diplômés et expérimentés

#### Ateliers spéciaux en groupe

- *Kattam et ses tam-tams, c'est un voyage en Afrique!* (Atelier-découverte de percussions pour les 3 à 6 ans)  
Samedi 27 février 12h45 à 13h30
- *Initiation aux percussions africaines - Introduction au DJEMBE* (Atelier pour adultes et ados 13 ans +)  
Samedi 27 février 14h00 à 15h30
- *Technique à la guitare* - Vendredi 26 mars



#### Activités musicales

- Déjeuners-Gourmets musicaux au resto La Brunnoire - Dimanche 14 mars et 11 avril de 10h à 14h
- « *Música-cinéma* » Spectacle de fin d'année - Dimanche 30 mai 2009 à 13h au Centre communautaire de Verchères



## Inscriptions

Activités des loisirs  
Hiver 2010

Jeudi, le 14 janvier 2010  
18h30 à 20h30  
Au local des loisirs

*Vous l'avez demandé, on vous l'organise.*

Dès janvier, un cours de mise en forme (aérobic) (45\$) sera donné dans le cadre des activités organisées par les loisirs. Pour que le tout ait lieu, il faut au minimum 15 personnes. Il est donc, possible de réserver votre place simplement en téléphonant au 450-583-6470 poste5. Laissez votre nom et numéro de téléphone afin de vous assurer une place.

Yoga: 85\$

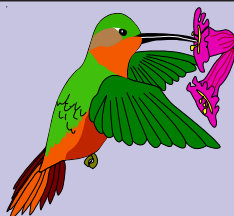
Cours d'auto défense, fabrication de cadre en 3 dimensions, décoration de chandelles.

L'équipe du journal:

Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée

Directeur: Gérard Guérin

Collaborateurs: Alain Beaugard, Nicole Jacques et Diane Parent. Un comité ad hoc de bénévoles oeuvre pour la lecture et la révision des textes pour chacun des numéros du journal.



L'oiseau-Mouche se dégage de toutes responsabilités en rapport aux opinions publiées.

Courriel de la municipalité: [info@calixa-lavallee.ca](mailto:info@calixa-lavallee.ca)

Courriel du directeur du journal : [gerard.guerin@polymtl.ca](mailto:gerard.guerin@polymtl.ca)

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)

Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)